

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC par voie électronique en application de l'article L.123-9 II 1

Demande de création d'un parc d'activités sur la commune de FIGARI

PETITIONNAIRE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD-CORSE

Immeuble le Sphinx - CS 90 045 -

20538 PORTO VECCHIO CEDEX

OBJET DE LA DEMANDE :

Création d'un parc d'activités au lieu-dit Cardo sur la commune de FIGARI

DUREE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC :

Du 29-04-2019 au 31-05-2019 inclus

DEPOT DU DOSSIER et RECUEIL DES OBSERVATIONS :

Le dossier est publié sur le site internet Préambules : <https://www.registre-dematerialise.fr/1247>

Les personnes intéressées pourront éventuellement consigner leurs observations sur l'adresse ci-dessus. Le dossier comporte :

- L'étude d'impact ;
- L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale ;
- La réponse de la Communauté de Communes du Sud-Corse ;
- Le projet d'arrêté.

DECISION

La demande fera l'objet d'une décision émanant de Monsieur le Maire de Figari, autorité compétente pour délivrer le permis d'aménager.

Mairie de FIGARI

Place des Magnolias

20114 FIGARI